

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [genevieve-roussety](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e91771566c5f46664900b6d5>

Date d'obtention : 2026-07-08 13:45:58

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut rencontrer individuellement le signalant et la victime sans délai. L'objectif est de recueillir de l'information sur la situation. Remplir la grille d'évaluation de l'incident. Selon la description du contenu des images, confisquer les appareils s'il s'agit de matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels.

L'objectif est de limiter la propagation des images.

Rassurer les victimes, rencontrer les autres personnes impliquées.

Rencontrer l'auteur pour avoir sa version des faits. Cela permet d'avoir un portrait global de la situation et de déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.

Si acte malveillant, référer à la police. Si impulsif, demander à l'élève d'effacer les images, contacter le service de police pour boucler l'intervention et sensibiliser le jeune.

Si l'auteur refuse de collaborer, référer aux policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de bien documenter les événements, donc de rencontrer les élèves impliqués de près ou de loin dans la situation. Que les policiers doivent être contactés, même si l'événement est considéré comme impulsif.

Que même si un adulte est impliqué dans la situation, il faut compléter la grille sexto des élèves mineurs de notre école et confisquer les téléphones, par la suite contacter la police.

Évidemment, ne pas regarder les images, même si l'élève le demande.

Que pour les événements qui se produisent à l'extérieur de l'école, de référer le parent vers les services de police et de ne pas prendre en charge le travail d'enquête qui devait appartenir au policier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La confiscation du cellulaire, parce que souvent, les élèves veulent conserver leur appareil.

Même si parfois, la sensibilisation appartient à la police, il faut garder en tête que nous avons les élèves impliqués, au quotidien, avec nous et que souvent des interventions doivent être faites pour rassurer la victimes. Également, pour sensibiliser les témoins et l'auteur, même s'il s'agit d'un acte impulsif. Des rumeurs peuvent circuler dans l'école tout au long de l'année. Il faut prendre soin de nos élèves. Ce qui est aussi délicat, c'est lorsqu'il n'y a pas de visage sur les images intimes, mais que l'élève mentionne que c'est lui, il pourrait y avoir une certaine forme de banalisation par les intervenants. Le fait aussi que des jeunes s'échangent de manière consentante des images intimes, c'est parfois complexe pour eux de comprendre qu'il s'agit d'une infraction criminelle. Il y a de la sensibilisation à faire au quotidien.

Nous avons de plus en plus de cas au primaire, même si la trousse ne s'applique pas, il faut s'en occuper.

Aussi le fait que les policiers sont des partenaires précieux pour faire de l'éducation auprès des élèves et évidemment appliquer la loi, toutefois les intervenants scolaires sont souvent mieux outillés pour éduquer les jeunes en partant des besoins de ceux-ci et en évitant de tomber dans le sensationnalisme. Parfois la rencontre avec le policier peut générer de l'anxiété chez les jeunes ou de la culpabilité. Un travail de partenariat est nécessaire et devrait être plus fréquent.